



Castelnau Médoc

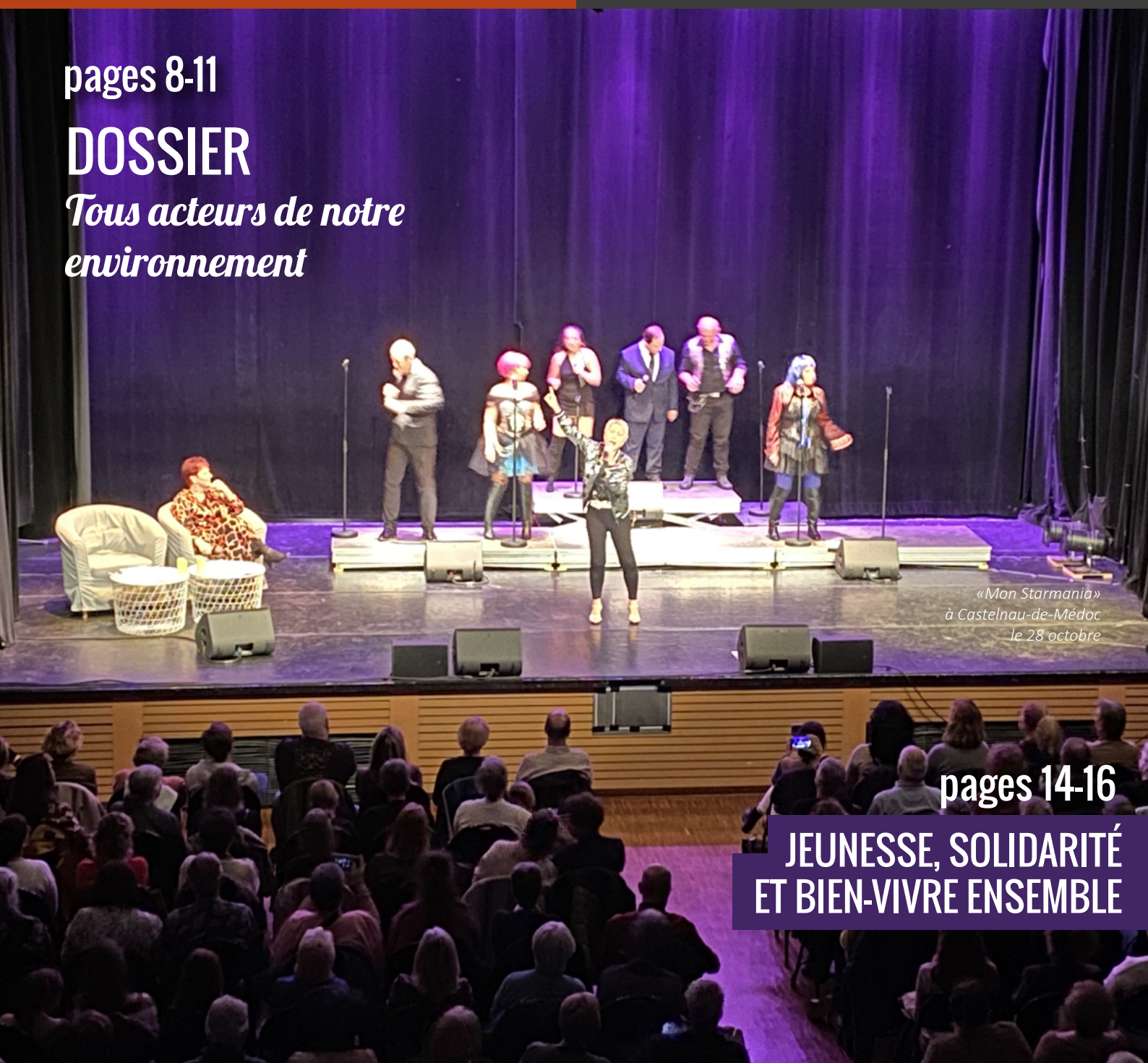
HIVER 2023 - 2024

JOURNAL MUNICIPAL

pages 8-11

DOSSIER

*Tous acteurs de notre
environnement*



«Mon Starmania»
à Castelnau-de-Médoc
le 28 octobre

pages 14-16

**JEUNESSE, SOLIDARITÉ
ET BIEN-VIVRE ENSEMBLE**

Les bonnes raisons de passer par Laforêt



Vous souhaitez bénéficier d'un encart publicitaire dans le journal municipal de Castelnau-de-Médoc et vous faire connaître ?
Contactez le service communication de la mairie !
communication@mairie-castelnau-medoc.fr

Ne ratez aucune info à Castelnau !

Site internet

www.mairie-castelnau-medoc.fr

Facebook

Commune de Castelnau de Médoc
@castelnau-medoc

Newsletter

Inscrivez-vous à la newsletter directement sur le site internet de la commune ou via le formulaire disponible à l'accueil de la mairie

Journal

Deux fois par an, retrouvez le journal municipal dans votre boîte aux lettres et en ligne sur le site internet de la mairie

Application mobile

Actualités, agenda, annuaires... Retrouvez toutes les informations à portée de main !
Téléchargez gratuitement l'application « Castelnau de Médoc », sur AppStore et PlayStore.

Et suivez...

La Cabane aux Partages
Sur Facebook : @CabaneauxPartagesCastelnau
Sur Instagram : @lacabaneauxpartages

La Bibliothèque de Castelnau
Sur Facebook : @bibcast
Sur Instagram : bibliotheque.castelnau

SOMMAIRE

2-3 | **PHOTOS** | Ça s'est passé à Castelnau

4-7 | **ON EN PARLE**

8-11 | **DOSSIER** | Tous acteurs de notre environnement

12 | **Trions les biodéchets en 2024**

13 | **Un peu, beaucoup, Médoc**
(Re)découvrez le Parc Naturel Régional Médoc

14-16 | **FOCUS** | Jeunesse, solidarité et bien-vivre ensemble

17 | **Joyeuses Fêtes** à Castelnau !

18 | **Expression politique**

19 | **Page détachable | AGENDA**



Journal Municipal de Castelnau-de-Médoc
Édition hiver 2023-2024 | Directeur de la publication : Eric ARRIGONI
Rédaction, conception : Mairie de Castelnau-de-Médoc
Photos et images : Mairie de Castelnau, Freepik, Médoc Plein Sud, CdC Médulienne,
PNR Médoc, Comité des Fêtes, Sud Ouest, Scapa
Imprimerie : Laplante | 2 500 exemplaires
ISSN 2544-4624

ÉDITO



**Chères Castelnaudaises,
Chers Castelnaudais,**

Nous voici déjà à mi-chemin de cette mandature dont le démarrage fut atypique par bien des aspects. Le contexte sanitaire et géopolitique international, le défi climatique, le retour de l'inflation, la flambée du coût des énergies et les tensions sociales que traverse notre pays nous renforcent à la fois dans nos valeurs d'élus et dans nos objectifs. Nous continuons d'avancer et de proposer des projets pour faire vivre Castelnau-de-Médoc, dans l'intérêt de ses habitants. **Cela est possible grâce à toute la motivation, l'unité, la solidarité et la responsabilité de mon équipe municipale et des services de votre mairie.** Gérer une commune en faisant face aux défis de notre société n'est pas une mince affaire mais je crois pouvoir affirmer que nous mettons tout en œuvre pour s'y essayer. C'est dans ce cadre que nous nous sommes concertés avec mon équipe pour définir les orientations politiques et d'investissement pour les trois prochaines années. **Dans le contexte actuel, nous avons souhaité mettre la priorité sur les investissements en faveur de l'environnement.** La rénovation énergétique des bâtiments et de l'éclairage public, l'accessibilité, la mise en sécurité, et l'entretien des bâtiments seront nos principaux objectifs dans les années à venir. Cela s'inscrit dans la continuité de la politique que nous menons depuis 2014.

Bien sûr, notre objectif reste et restera également l'adaptation des équipements à l'accroissement de la population. Pour cela, nous avons engagé plusieurs grands projets qui devraient continuer voire aboutir en 2024 : la construction du Hameau des Familles, dont le chantier a démarré cet été, la poursuite de la Convention de l'Aménagement de Bourg (voir p. 4), les réflexions sur le projet de création d'un espace culturel à l'ancien collège... le tout dans un projet environnemental global grâce à la démarche EcoQuartier.

Nous continuerons de développer notre politique sociale et solidaire grâce à l'action de notre CCAS, qui agit au quotidien dans l'intérêt des Castelnaudais, à tout âge de la vie.

Nous avons tissé depuis de nombreuses années un lien essentiel avec les parties prenantes de la vie scolaire de notre commune : directeurs d'établissement, enseignants, parents d'élèves... Notre souhait est de poursuivre dans cette dynamique et d'investir pour l'avenir des jeunes générations. Nous espérons

des rentrées scolaires aussi sereines que cette année, avec des équipes toujours soudées, motivées, au service des enfants.

Pour les années à venir, nous souhaitons continuer de travailler main dans la main avec toutes les forces vives de la commune qui font rayonner Castelnau sur le territoire : les associations, qui ne cessent de se développer et d'accueillir de nouveaux adhérents, les commerçants, artisans, entreprises, commerces de proximité, qui sont essentiels à la vie de la commune, ainsi que nos partenaires institutionnels, la Communauté de Communes Médullienne, le Parc Naturel Régional, le Département de la Gironde...

Ces partenariats et ces liens qui nous unissent ont permis la mise en œuvre de nombreuses actions en faveur de nos habitants. Grâce à cela en 2023 nous avons par exemple :

- installé un frigo Zéro Gaspi à l'entrée de l'école maternelle la Charmille (le 1^{er} dans le Médoc, qui a donné des idées à nos communes voisines, nous nous en réjouissons !)
- organisé toujours plus d'événements sur la commune. Nous avons notamment accueilli un spectacle unique « Mon Starmania », porté par Fabienne Thibault, célébrité des années 80
- élaboré une charte de stationnement avec les commerçants et artisans locaux dans l'intérêt commun
- ouvert une maison dédiée au devoir de mémoire
- développé la Cabane aux Partages, lieu d'échanges et de rencontres par excellence...

Vous trouverez dans ce journal toutes les informations relatives à nos projets et aux actualités de la commune.

Je sais la défiance que vous pouvez avoir envers les institutions et les élus mais sachez que j'ai à cœur en tant que Maire, de vous accompagner, de vous écouter et vous aider dans la mesure du possible, en toute bienveillance. Ma porte reste toujours ouverte.

Je vous souhaite de passer de joyeuses fêtes et vous souhaite avec un peu d'avance une très belle année 2024.

**Votre Maire,
Eric ARRIGONI**



20 rue du Château
33 480 Castelnau de Médoc
Tél. 05 56 58 21 50 | Fax : 05 56 58 18 10
contact@mairie-castelnau-medoc.fr
www.mairie-castelnau-medoc.fr
www.facebook.com/castelnaumedoc

[ÇA S'EST PASSÉ À CASTELNAU]

AU 2^{EME} SEMESTRE 2023



La Fête de la musique les 21 et 23 juin avec spectacle de L'Danse et de la Scapa et concert de Marco et Alexa suivis de Breaking Fuel



La 1^{ère} édition Festival Ludique en Médoc (FLEM) organisée les 10 et 11 juin 2023 a remporté un grand succès ! La deuxième édition aura lieu les 1^{er} et 2 juin 2024 au Moulin des Jalles. A vos agendas !



Castel'danse du 28 juin au 2 juillet dans le parc des deux Jalles organisé par le Comité des Fêtes



La soirée mousse organisée par le Comité des Fêtes le 8 juillet. Très belle ambiance, avec plus de 300 repas servis ! ©Sud Ouest



La cérémonie des 50 ans du jumelage entre Castelnau-de-Médoc et Bad Sachsa le 11 juillet



Les célébrations de la fête nationale le 14 juillet avec musique, animations et feu d'artifice dans le parc des deux jalles



La fête des associations le 2 septembre. 36 associations étaient présentes dont Cousettes et Causettes ! Toutes les photos sur la page Facebook de la ville



Les Journées du Patrimoine les 16 et 17 septembre avec l'inauguration de la fresque du jardin de la bibliothèque, des ateliers de sylvothérapie et la découverte de la Maison de la Mémoire Partagée et des Combattants



La balade contée et chantée "Au Pied de l'arbre" avec Agnès et Joseph Doherty le 8 octobre dans le parc des deux jalles



De nombreuses actions ont été organisées pour Octobre Rose : une marche de 4km dans Castelnau le 1^{er} octobre, une séance de zumba avec L'Danse, une sensibilisation pendant un match de basket le 14 octobre, une vente de sablés par le Conseil Municipal des Jeunes... (p.16)



Des seniors à la cantine, le 6 octobre (voir p. 15)



Le spectacle "Mon Starmania" avec Fabienne Thibeault et sa troupe. 300 personnes étaient présentes pour cet événement. La troupe s'est rendue aux Viviers et à Rataouille le lendemain du spectacle.



La 7^{ème} édition du Salon du Livre jeunesse et du jeu le 19 novembre sur le thème de la pop culture et des super héros ! 1060 participants sont venus.



Le Comité des Fêtes a organisé le marché de Noël du 24 au 26 novembre avec plus de 3 100 visiteurs et plus de 50 exposants !

ON EN PARLE

LE HAMEAU DES FAMILLES : LE CHANTIER A COMMENCÉ, RENDEZ-VOUS POUR LA POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE !

Pelleteuses, tracteurs, engins de chantiers ont pris place sur l'ancien stade de football, avenue du stade, au mois de juillet 2023. Le chantier a bel et bien démarré ! Une première phase de préparation a été mise en œuvre pour préparer le terrain et organiser l'intervention des différents intervenants de la construction du Hameau des Familles.

Où en est-on actuellement ?

La phase de préparation du chantier a été retardée de quelques semaines en raison de la modification des intervenants. En effet, une nouvelle entreprise de charpente a dû être sélectionnée. Le chantier a repris à la fin du mois de novembre. Pour rappel, le Hameau des Familles, co-construit avec Aquitanis, sera un espace constitué d'une résidence sociale intergénérationnelle avec 26 logements à vocation seniors et des espaces communs pour les associations castelnaudaises. Sa proximité avec la maison médicale, l'école de la Jalle, l'école la Charmille et le parc des deux jalles sera idéale. Le Hameau sera construit avec des matériaux naturels et respectueux de l'environnement et sera pensé dans la continuité du parc des deux jalles. Véritable lieu de vie, il pourra accueillir et créer une synergie entre les habitants, les associations, les bénévoles, la Cabane aux Partages et tous ceux qui le souhaitent. Les bureaux du Centre Communal d'Action Sociale y seront délocalisés et agrandis.

Rendez-vous pour la pose de la première pierre du Hameau ! La Commune et Aquitanis organisent un événement ouvert à tous pour en savoir plus sur le Hameau et participer à des animations ludiques.



Samedi 3 février 2024
10h30
Avenue du Stade



Avancement et suivi du chantier par les élus et techniciens municipaux

CONVENTION D'AMÉNAGEMENT DE BOURG QUELLES SUITES POUR LE PROJET ?



La Convention d'Aménagement de Bourg (CAB), menée avec le Département de la Gironde, a pour objectif d'aider la commune à repenser et réaménager son centre-bourg afin de le rendre plus accessible, plus fluide et mieux sécurisé.

Où en est-on actuellement ?

Une grande concertation a été menée en 2022. Ce qu'il est ressorti de cette concertation : le souhait partagé par tous est d'avoir une ville plus apaisée, un centre-ville plus aéré, où l'on peut circuler plus facilement et sereinement à vélo, à pied ou en voiture afin d'avoir accès aux services publics et aux commerces de proximité. Ce constat a été présenté lors d'une réunion publique à destination des habitants et acteurs du territoire (commerçants, associations, partenaires...) le 6 juillet 2023.

Ce constat a notamment révélé la nécessité de réaliser une étude mobilité et trafic sur l'ensemble du centre-ville. En effet, étudier la mobilité sur l'ensemble de Castelnau permettra d'avoir des données techniques plus approfondies et précises. En observant les déplacements des usagers, en comptant les véhicules, les poids lourds, en analysant les flux entrants et sortants, la Commune s'assurera d'aller dans la bonne direction pour ses futurs aménagements et permettra de conforter ou

non la faisabilité des plans de circulation proposés.

La suite de la CAB dépendra des résultats de cette étude mobilité et du coût de sa mise en œuvre. La Commune est actuellement en train de sélectionner la meilleure entreprise pour réaliser cette étude. Les dates de réalisation des comptages routiers vous seront communiquées en temps voulu.

Pour autant, la commune agit en parallèle et a mené d'autres réflexions sur les aménagements et réhabilitation de voiries.

En 2024, la priorité sera donnée aux réaménagements de plusieurs axes passants de Castelnau : la rue de la Pailleyre et la rue de la Garenne. Les travaux de Landiran aboutiront également (p. 5). Restez informés !



Vous étiez environ 80 personnes lors de la réunion publique le 6 juillet pour découvrir le diagnostic de la CAB

BIENTÔT UNE VOIE VERTE

RUE DE LANDIRAN

Bonne nouvelle pour les habitants du quartier de Landiran ! Une voie verte va bientôt leur permettre d'accéder plus facilement au centre-bourg. Cette nouvelle voie s'étendra sur près de 500 mètres le long de la Route Départementale 1215, depuis le lotissement des Jardins de l'Isle jusqu'au parking des deux Jalles.

Elle sera réservée aux déplacements non motorisés et divisée en 2 parties : la première partie, côté allée des jardins de l'Isle, ira de l'entrée de ville jusqu'à la rue du 4 septembre. La deuxième continuera de l'autre côté de la rue de Landiran, de la rue du 4 septembre jusqu'au lavoir de Landiran.



Plan de la future voie verte rue de Landiran

Ce cheminement doux sera entièrement sécurisé par des protections en bois et de la végétation. Il permettra de se déplacer facilement et de manière sécurisée (à pied, à vélo, avec des poussettes, en fauteuil roulant...) jusqu'au centre-bourg de Castelnau et notamment au parc des deux jalles et ses équipements (city-stade, pumptrack, skate park, aire de jeux...), aux commerces, aux arrêts de bus et aires de covoiturage, aux services publics et surtout aux écoles puisque la liaison rejoindra la piste cyclable déjà existante avenue du stade. En plus de répondre aux besoins actuels et futurs de la population, elle viendra renforcer la politique de mobilité douce déjà engagée par la commune tout en assurant la sécurité de ses usagers.



INFORMATIONS DE CIRCULATION

Les travaux ont démarré le 6 novembre 2023 pour une durée de 12 à 15 semaines. Ils sont réalisés par l'entreprise Sarrazy selon un calendrier bien défini (sous réserve des conditions météorologiques).

- ▶ **Jusqu'au 20 décembre**, la circulation sur la rue de Landiran D1215 est alternée (par des feux tricolores) et la rue du 4 septembre est entièrement fermée à la circulation.
- ▶ **Du 20 décembre au 9 janvier**, la circulation sera normale.
- ▶ **Du 9 janvier au 12 février 2024**, la circulation sur la rue de Landiran D1215 sera de nouveau alternée avec la mise en place de feux tricolores.

Une première phase de travaux pour l'enfouissement d'une partie des réseaux aériens s'est déroulée à l'été 2022. Cette nouvelle phase de travaux intervient plus tard puisqu'elle fait l'objet d'importantes demandes de subventions menées par la collectivité. Ces demandes ont porté leurs fruits puisque **les travaux sont financés à 70% grâce à l'aide de subventions**. Ont participé financièrement : l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et du Fonds Mobilité Active, le Département de la Gironde, le Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde (SDEEG), le Parc Naturel Régional (PNR) pour le projet de végétalisation et de plantations. **Coût global du projet : 549 016,65 € HT.**



DÉCOUVREZ LES EXPOSITIONS DE LA MAISON DE LA MÉMOIRE PARTAGÉE ET DES COMBATTANTS

Venez découvrir les expositions, les objets sur les différents conflits et guerres qui ont marqué notre histoire. Vous pouvez y aller pendant les permanences d'ouverture au public (les dates et horaires sont affichées sur la porte du local), ou contactez une des associations pour prévoir une visite :

- ▶ par courriel : maisonmpc33@gmail.com
- ▶ par téléphone :
 - UNC : 06 70 49 84 20
 - Médailleurs Militaires : 05 56 58 73 37
 - FNACA : 06 37 51 12 25
 - UNADIF-FNDIR33 : 05 56 58 21 50



Certains élèves des écoles et du collège Canterane ont déjà pu découvrir les expositions de la Maison de la Mémoire et des Combattants

LE PARC DES DEUX JALLES BRILLE DE MILLE FEUX POUR NOËL !

De nouvelles décorations et illuminations de Noël ont pris place depuis la fin du mois de novembre dans la ville ! Comme chaque année, la commune a fait le choix de mélanger moderne, avec les illuminations LED de la société française Leblanc Illuminations, et authenticité, avec les décorations en bois réalisées par les services techniques municipaux.

Vous retrouvez les traditionnels traîneaux, lutins et animaux en bois aux quatre coins de la commune, aux écoles, à la Maison de l'Europe, près des lavoirs, dans le parc des deux Jalles... ainsi que de nouvelles illuminations.

Parmi ces illuminations, vous avez pu découvrir le rideau de lumière qui illumine la façade de la mairie ou les nouvelles scènes dans le parc des deux jalles.

Pourquoi n'y a-t-il pas d'illuminations dans le centre-ville ? Le coût de l'électricité a augmenté contrairement à l'enveloppe budgétaire allouée pour les décorations de Noël. Cela allié aux contraintes techniques et à l'extinction de l'éclairage public à 23h30, la commune a dû revoir ses habitudes. Le choix pour les 3 prochaines années a donc été de mettre les décorations lumineuses dans le parc des deux jalles afin de valoriser les aménagements qui y ont été faits ces deux dernières années. Les vitrines des commerces du centre-ville sont cependant décorées grâce à vos commerçants !



Les illuminations du parc et devant la mairie. Venez-vous prendre en photo à côté du cadre lumineux !

Pour les fêtes et vos cadeaux de Noël, pensez à vos commerces de proximité !

Les commerçants Castelnaudais vous accueillent ! Consultez la liste des boutiques sur l'application mobile Castelnau de Médoc. Aussi jusqu'au 24 décembre, poussez la porte de vos commerces et découvrez le calendrier de l'avent de l'association des commerçants !

1 jour, 1 commerçant, 1 offre de Noël. Vous pourrez retrouver leurs offres sur la page Facebook et Instagram Association des Commerçants de Castelnau-de-Médoc.



Les enfants peuvent déposer leur lettre au Père Noël dans la boîte aux lettres située à l'école maternelle la Charmille jusqu'au 20 décembre.

(RE)DÉCOUVREZ FRANCE SERVICES UN ESPACE POUR TOUTES VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Rendez-vous dans votre bureau de Poste place de l'église pour demander conseil afin d'effectuer vos démarches administratives en ligne. Bénéficiez aussi gratuitement et en libre-service d'un accès à internet et à divers équipements numériques (tablette, ordinateur, imprimante, scan...).

Les services du quotidien sont à côté de chez vous : CAF, Assurance Maladie, CARSAT, Finances Publiques, Ministère de l'Intérieur et de la Justice, MSA, Pôle Emploi... Si vous souhaitez un accompagnement pour ces démarches, prenez rendez-vous par téléphone au 05 57 02 19 78, par mail à l'adresse castelnau-de-medoc@france-services.gouv.fr ou directement sur place.



La Poste de Castelnau-de-Médoc
8 rue du château

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
9h - 12h ; 13h30 - 17h
Mardi : 9h - 12h ; 13h30 - 16h30
Samedi : 9h - 12h

La communauté de communes Médullienne assure également un service d'accompagnement aux démarches administratives et numériques avec son **Bus France Services**. Accessible au grand public sans rendez-vous, ce service itinérant vous accueille dans un camping-car aménagé et équipé de matériel informatique. Deux professionnels vous y accueillent individuellement. Pour connaître les jours de passage dans les communes de votre CdC : 06 21 27 33 49 - www.cdcmduillienne.com



Le bus France Services à Sainte Hélène



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDULLIENNE VOUS AIDE À RÉNOVER OU À ADAPTER VOTRE LOGEMENT



Vous êtes propriétaire d'un logement de plus de 15 ans ? Bénéficiez d'aides financières et d'un accompagnement technique et administratif gratuit pour améliorer sa performance énergétique, l'adapter (accessibilité) ou encore le mettre aux normes. Ce dispositif ne s'adresse pas qu'aux foyers les plus modestes. La CdC Médullienne vous facilite l'accès aux aides auxquelles vous avez droit.

Des permanences gratuites sont organisées sur rendez-vous à l'annexe de la CdC à Castelnau (avenue Gambetta).

Informations : CdC Médullienne
05 56 33 88 94 - www.cdcmmedullienne.fr

50 ANS DE JUMELAGE, DAVANTAGE À VENIR...

A l'occasion du cinquantième anniversaire du jumelage entre Castelnau et Bad Sachsa en juillet dernier, la commune a reçu Daniel Quade, maire de Bad Sachsa, les maires signataires du jumelage en 1973, les présidents des comités de jumelage et la consule allemande de Bordeaux. La volonté commune de perpétuer les échanges entre les deux villes est apparue toujours aussi forte.



Les Maires et présidents des Comités de jumelage à Bad Sachsa

Au mois d'août, ce fut au tour de Bad Sachsa d'accueillir Eric Arrigoni, Maire de Castelnau-de-Médoc et de nombreux castelnaudais qui ont pu (re)découvrir la région de Bad Sachsa et participer aux festivités locales.

Ces échanges étaient également l'occasion de réfléchir à l'avenir du jumelage. L'élargissement de la coopération, la nécessité de perpétuer la Mémoire, la volonté de développer l'apprentissage des langues étrangères avec pour base commune l'anglais, sont les principaux axes qui se sont dégagés des différentes réunions de travail menées entre les deux communes.

Les maires des deux villes, les comités de jumelage et les établissements scolaires travaillent donc sur un projet d'extension des coopérations vers d'autres pays d'Europe. Avec le dispositif d'échanges scolaires Erasmus et les actions Jean Monnet (dispositif européen), les projets d'échanges de « savoirs » internationaux pourraient être subventionnés. Le souhait commun est d'avoir une optimisation de l'occupation de la Maison de l'Europe de Castelnau. Il est aussi apparu très important de perpétuer le devoir de mémoire. L'ouverture de l'exposition de la Maison de la Mémoire Partagée et des Combattants à Castelnau, la création d'un club de la « Résistance » au collège Canterane, les visites organisées à Oradour sur Glane et la proximité du camp de Buchenwald et des Centres de Mémoire avec Bad Sachsa permettraient à nos jeunes de ne « pas oublier ». Une ouverture plus ou moins rapide vers de villes espagnoles, italiennes ou irlandaises serait envisageable. Le collège entretient également des relations avec des établissements polonais et portugais. A suivre...

... ET UNE OUVERTURE DE NOUVEAUX ÉCHANGES À L'INTERNATIONAL !

Le collège Canterane de Castelnau a célébré l'Erasmus Day le 10 octobre 2023 dernier !

L'Erasmus Day est lié au programme Erasmus+. C'est une initiative de l'Union européenne visant à soutenir l'éducation, la formation et les activités pour la jeunesse. Le programme Erasmus+ offre des opportunités aux étudiants, aux enseignants et au personnel pour étudier, se former et acquérir de l'expérience à l'étranger. L'objectif du programme est de promouvoir la mobilité internationale, de favoriser la coopération entre les établissements d'enseignement et d'améliorer la qualité de l'éducation en Europe.

Le collège Canterane est le seul du Médoc accrédité par Erasmus, bénéficiant ainsi de financements afin que les élèves puissent se déplacer en Europe et que les professeurs investis dans la démarche puissent suivre des formations.

68 élèves accompagnés par leurs professeurs ont pu bénéficier du dispositif lors de la précédente année scolaire. En fin d'année, 5 élèves partiront à Bad Sachsa, ville allemande jumelée avec Castelnau, pour une immersion afin de découvrir la culture locale. D'autres élèves partiront du côté de Barcelone pour une expérience sportive ainsi qu'une action en faveur du développement durable avec le nettoyage des plages en lien avec des associations locales.

Lors de cette journée, une plaque a été apposée sur la façade du collège et un menu européen a été servi au restaurant scolaire.



Les collégiens lors de l'inauguration de la plaque Erasmus

DOSSIER

TOUS ACTEURS DE NOTRE ENVIRONNEMENT

UN FRIGO ZÉRO GASPI QUI FAIT LE POIDS !

Installé au mois de mars, le Frigo Zéro Gaspi s'est totalement fait une place dans le quotidien des Castelnaudais ! Le bilan dressé en cette fin d'année est positif puisqu'il remplit ses objectifs : réduire le gaspillage alimentaire, créer du lien social et de la solidarité entre les habitants et acteurs d'un quartier, faciliter l'accès au don alimentaire pour les personnes en précarité.



Quelques données...

- Depuis son installation, les agents des écoles de la Jalle et la Charmille y déposent en moyenne **15 kg de denrées par semaine**
- Le centre de loisirs y dépose également 15 kg de denrées par vacances scolaires, soit **7,5kg par semaine de vacances**.
- L'association la Boussole Médoc remplit le frigo **tous les vendredis**. Pour autant, le frigo est toujours vide ! Cela signifie qu'il fonctionne parfaitement.



Le Frigo Zéro Gaspi à côté de l'école la Charmille, avenue du stade

Et aussi...

Le collectif Zéro Déchet Médoc a commencé une sensibilisation auprès des commerçants Castelnaudais et du marché dominical.

Le 1^{er} Frigo Zéro Gaspi du Médoc est aussi un exemple. La démarche de Castelnau a inspiré d'autres communes aux alentours qui ont ou devraient en installer également (Ludon, Listrac, Le Porge...).

N'hésitez pas à y déposer des produits ou à vous servir !

CASTELNAU-DE-MÉDOC VA RÉALISER AVEC VOUS UN INVENTAIRE DE SA BIODIVERSITÉ



La commune de Castelnau-de-Médoc a été retenue par **l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pour réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale !**

Accompagnée par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement en Médoc (CPIE), le Parc Naturel Régional en Médoc, le Département de la Gironde, l'OFB et toutes les forces vives du territoire, la Commune va réaliser cet atlas sur les deux prochaines années.

Un Atlas de la Biodiversité Communale, qu'est ce que c'est ?

C'est une démarche qui permet à une commune de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. Concrètement, il s'agit d'un inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné (ici sur Castelnau). Il peut être matérialisé sous forme de livret, de document papier ou numérique. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, entreprises,...) en faveur de la préservation du patrimoine naturel.

Vous serez naturellement associés à la réalisation de cet atlas, restez informés !

HIVER 2023 - 2024 : QUELLES MESURES POUR CONTINUER DE VEILLER À NOS CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES ?

En 2022, les élus et agents de la Commune de Castelnau-de-Médoc ont travaillé activement pour bâtir un plan d'action sobriété énergétique, afin de proposer des mesures simples et opérationnelles, applicables à court terme. L'objectif de ce plan d'action : réduire nos consommations énergétiques, limiter la hausse des factures énergétiques et limiter les émissions de CO₂.

Différentes mesures nécessitant de modifier certains usages et habitudes ont été mises en place à Castelnau. Ces mesures portaient principalement sur les consommations d'énergies liées aux bâtiments municipaux et à l'éclairage public.

S'il est encore trop tôt pour tirer le bilan global de ces actions en matière de réduction des consommations d'énergies, nous pouvons d'ores et déjà constater une baisse des consommations d'énergie entre l'hiver 2021-2022 et l'hiver 2022-2023.

- A l'hiver 2021-2022, la consommation par habitant était de 361 kWh et 29,5€, et la consommation de chauffage au m² était de 108 kWh/m².*

- A l'hiver 2022-2023, grâce à l'application de mesures du plan de sobriété énergétique, la consommation par habitant est passée à 254 kWh et 25,3€, et la consommation de chauffage au m² à 77 kWh/m².*

Cela représente 30% de réduction de consommation énergétique et 14% d'économies financières

A titre d'exemple :

► **En rénovant énergétiquement la maison du jumelage** (mesure N°1), la consommation de gaz est passé de 56 000kWh en 2018 à 24 000kWh en 2022, soit 57% d'économie d'énergie.*

Compte tenu de l'augmentation importante des coûts de l'énergie, les factures elles, n'ont pas baissé. Si aucun effort n'avait été fourni et que les consommations avaient été les mêmes, les factures de gaz auraient nettement augmenté, au risque d'empêcher ou de contraindre certains investissements. La forte baisse des consommations a évité une explosion de la dépense énergétique. Malgré tout, on constate 50% de hausse de la dépense énergétique en raison de la forte hausse du prix de l'énergie (à titre indicatif, nous sommes passés de 4 à 5 centimes d'€/kWh en 2018 à 12 centimes d'€/kWh en 2022*).

Cet hiver, poursuivons nos efforts ! Certaines mesures continuent d'être appliquées. Consultez l'intégralité et le détail de ces mesures sur le site internet de la mairie : www.mairie-castelnau-medoc.fr



La rénovation énergétique, une priorité pour les années à venir

L'équipe municipale a fait le choix de mettre l'accent sur la rénovation énergétique dans ses dépenses d'investissement et de fonctionnement pour les prochaines années. Des études sur la rénovation énergétique sur l'école de la jalle vont par exemple être effectuées afin de rendre

le bâtiment moins énergivore et coûteux. La Municipalité prévoit également la poursuite du relampage sur les différents bâtiments, c'est à dire le remplacement de leur système d'éclairage par un dispositif moins énergivore, notamment en utilisant la technologie LED.

*données transmises par le Syndicat Départemental d'Énergie Electrique de la Gironde

POUR UNE VILLE PROPRE, PARTICIPONS À L'EFFORT COLLECTIF

À Castelnau-de-Médoc comme partout, l'aspiration à la propreté urbaine se heurte fréquemment au manque de civisme de certains usagers. Les incivilités sont nombreuses : déchets dans les rues, dans les parcs et dans les jalles, mégots, déjections canines, encombrants, dépôts sauvages, manque d'entretien des trottoirs... Au-delà du travail fourni par les services municipaux de la propreté urbaine, il est indispensable que chaque Castelnaudais soit sensibilisé et adopte les bons gestes, afin d'assurer un mieux-vivre ensemble dans la ville.

L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Pour une ville propre et entretenue, chacun doit entretenir devant chez soi. Un arrêté du Maire datant de 2015 indique que « **chaque habitant de la commune doit participer à cet effort collectif en maintenant sa partie de trottoir et caniveau en bon état de propreté, sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété, conformément aux obligations du règlement sanitaire départemental. La tonte et le nettoyage sont concernés, mais également le balayage, le désherbage et le démoussage des trottoirs.** » L'arrêté prévoit également que « dans le but d'embellir la commune, les habitants sont autorisés à fleurir, végétaliser et entretenir leur pied de mur. Cependant les riverains des voies publiques ne devront pas gêner le passage sur trottoir des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite, mais également la visibilité des véhicules. »



VOUS SOUHAITEZ DÉSHERBER ?

Pour désherber votre trottoir sans nuire à votre santé ni à l'environnement, vous pouvez :

- Verser l'eau de cuisson bouillante de vos aliments (pommes de terre...) sur les plantes à éradiquer
- Couper à la binette les herbes indésirables
- Favoriser au contraire les plantations en pied de mur et accepter les herbes spontanées qui servent de gîtes aux insectes pollinisateurs, aux petits mammifères, aux oiseaux.



PROFITONS-EN !

La commune est équipée de **nombreux dispositifs gratuits et accessibles à tous** qui permettent de limiter les déchets sur la voie publique : poubelles, cendriers, bornes à verre, sacs gratuits et en libre accès pour les déjections canines, déchetterie...



COMMENT ENTRETENIR MON FOSSÉ ?

Tout riverain propriétaire d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux en évitant toutes nuisances à l'amont et à l'aval du fossé (article 640 et 641 du Code Civil).

Ce qu'il vous faut pour entretenir votre fossé ?

- 1 râteau à feuille
- 1 débroussailluse
- 1 sécateur
- 1 bêche plate
- Des équipements de protection individuelle

Téléchargez le mode d'emploi de l'entretien des fossés !



SCANNEZ-MOI

Le saviez-vous ?

► **La Brigade Verte revient à Castelnau-de-Médoc !** Un agent est actuellement formé pour assurer les missions de Brigade Verte, c'est-à-dire de prévention et de sensibilisation auprès des habitants et de veille au respect de l'environnement.

UN ARBRE VANDALISÉ ?

Un arbre a été abîmé à la fin de l'été sur le parking du cimetière. Deux trous ont été constatés dans son tronc, laissant supposer un acte de vandalisme. Ce qui est sûr c'est que ce ne sont pas des écureuils... ! Une enquête est en cours suite à un dépôt de plainte.



Qu'est-il arrivé à cet arbre ?!

QUIZ

Saurez-vous trouver la bonne réponse ?

1. En quelle année la commune a-t-elle interdit l'utilisation de produits phytosanitaires dans ses espaces publics ?

- A. 2015
- B. 2017
- C. 2019

2. Quel modèle de gestion des espaces verts la commune applique-t-elle ?

- A. Une gestion "normale"
- B. Une gestion "intensive"
- C. Une gestion "différenciée"

3. Combien d'agents aux services techniques municipaux interviennent sur les espaces publics ?

- A. 6
- B. 11
- C. 17

4. Qui a en charge l'entretien de son trottoir ?

- A. La mairie, ils font tout !
- B. La CdC, qui a la compétence déchets !
- C. Moi-même, je participe à l'effort collectif !

RÉPONSES

1.A. | 2.B. | 3.B. | 4.C.



Kévin et Laurent, agents des services techniques en charge des espaces verts

En chiffre

Les agents remplissent l'équivalent de **6** conteneurs de **1 000** litres par semaine en emballages, canettes, mégots et autres détritux.



ZOOM SUR...

LA PROPRETÉ COMMUNALE, UNE MISSION DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Les 11 agents des services techniques municipaux sont polyvalents. Entretien des bâtiments et de la voirie, suivi des travaux, entretien et aménagements des espaces verts... leurs missions sont nombreuses. Parmi ces missions, Kévin, Laurent, Serge, Umberto et leurs collègues s'assurent de la propreté et la salubrité publique.

Ils participent au nettoyage de la commune en intervenant dans tous les secteurs en fonction des événements, priorités et demandes des habitants (tous les lundis, ils entretiennent le centre-bourg après le marché du dimanche par exemple).

Qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige, les agents passent 3 matinées par semaine à nettoyer le parc des deux Jalles et le centre-bourg. Ils sont équipés du Glutton, aspirateur de déchets, qui leur permet de travailler avec plus d'aisance sur cette tâche souvent difficile. Cependant, ce n'est qu'une aide partielle qui ne parviendra pas à effectuer l'intégralité de leur travail. Les agents du service technique se mobilisent quotidiennement pour assurer la collecte des déchets ainsi que l'entretien de nos espaces publics. Ils sont indispensables au maintien de la salubrité publique.

Ils nettoient derrière nous, arrêtons de salir derrière eux !



La propreté est l'affaire de tous !

Trions les biodéchets

en 2024

La loi anti-gaspillage et économie circulaire (dite loi AGEC) fixe l'obligation de trier à la source les biodéchets, c'est-à-dire les déchets alimentaires ou de cuisine, pour qu'ils ne soient plus jetés dans les ordures ménagères (bac au couvercle noir ou aux points d'apport volontaire) à partir du 1^{er} janvier 2024.



Le mot du Maire

ERIC ARRIGONI,

Vice-Président de la CdC Médullienne en charge de la gestion et la valorisation des déchets



« À ce jour, les biodéchets représentent encore un tiers des déchets non triés des français. Pourtant, les trier présente de nombreux bénéfices : réduire le bilan carbone du secteur des déchets à travers la réduction du stockage et de la combustion des déchets, produire du biogaz qui peut être soit destiné à un usage local, soit réinjecté dans le réseau de gaz naturel, fournir les agriculteurs ou gestionnaires d'espaces verts en engrais organiques et ainsi améliorer la qualité agronomique des sols. C'est une bonne nouvelle que la loi AGEC nous oblige à trier à la source nos biodéchets. Ce sont les collectivités territoriales qui ont en charge la mise en œuvre de cette mesure. C'est pour cela qu'avec la CdC Médullienne, nous avons étudié et identifié les solutions les plus pertinentes afin que chacun contribue à cet effort collectif. »

Ce qui va changer concrètement

La communauté de communes Médullienne déploiera ce nouveau service en 2024, conformément à la loi.

Avec la mise en place des nouveaux gestes de tri, le contenu du bac noir devrait réduire encore davantage.

Les épluchures de légumes ou de fruits, les aliments périmés, le marc de café, les restes de coquillages, peaux de viande, de charcuterie ou de poisson, coquilles d'œufs, os, déchets verts du jardin... devront donc être triés. Pour s'adapter à ces modifications, la CdC met en place deux solutions de tri pour les particuliers :

- ▶ le composteur individuel,
- ▶ ou les points d'apport volontaire.

Les points d'apport volontaire seront installés aux endroits stratégiques de la commune :

- ▶ avenue Gambetta,
- ▶ place Carnot,
- ▶ place Camille-Godard,
- ▶ impasse Clémence Molliet,
- ▶ rue de la Garenne,
- ▶ rue des Pagans (parking des deux Jalles),
- ▶ rue du Château (parking du Moulin des Jalles).

Les personnes qui ne possèdent pas de composteur individuel peuvent déjà en réserver un auprès de la CdC, en plastique recyclable gratuit ou en bois à 30€. Chaque composteur sera remis avec un bio-seau pour le transport des déchets jusqu'au composteur. Il sera possible de disposer d'un bioseau sans avoir de composteurs afin de faciliter les apports dans les points d'apport volontaire. **La distribution est prévue à partir de mars 2024. Tous les biodéchets devront y être déposés en vrac, sans emballage ni autre contenant.** S'il existe des biodéchets que vous ne souhaitez pas mettre dans votre composteur (déchets carnés...), vous pourrez les déposer dans les points d'apport volontaires.



Vous pouvez déjà commander un composteur auprès de la CdC Médullienne !

- ▶ Par téléphone au 05 56 58 65 20
- ▶ Par mail : servicedechets@cdcmmedullienne.fr
- ▶ Informez-vous 24h/24 en vous connectant au site internet www.cdcmmedullienne.com ou sur ses réseaux sociaux Facebook et Instagram.



Actualités du service "Valorisation des déchets" de la Médullienne...

Depuis le mois d'octobre, la rue et l'impasse de la Garenne à Castelnau sont concernées par le mode de collecte des ordures ménagères en **point d'apport volontaire**.

Votre déchetterie est passée en horaires d'hiver. Jusqu'au 28 février, elle sera ouverte du lundi au vendredi de 14h à 17h30, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 puis le dimanche de 9h à 12h.

Pour consulter le **calendrier de collecte** des déchets en porte à porte pour l'année 2024, rendez-vous sur le site internet de la CdC www.cdcmmedullienne.com ou contactez-la au 05 56 58 65 75

UN PEU, BEAUCOUP, MÉDOC

A la découverte du Parc Naturel Régional Médoc

Le Médoc a fait son entrée en 2019 dans la famille des Parcs naturels régionaux de France. Le territoire est ainsi reconnu nationalement pour son patrimoine naturel et culturel remarquable.

Bordé à l'ouest par l'Océan Atlantique, à l'est par l'Estuaire de la Gironde, le Médoc est une terre dictée par le flux du fleuve et le flot de l'océan. Plages, forêts de pins, vignes et marais sont autant de paysages immenses regorgeant d'une biodiversité exceptionnelle, de savoir-faire uniques et de richesses culturelles que le Parc naturel régional Médoc s'emploie à valoriser et préserver.

A travers le Parc, ce sont 51 communes regroupées en 4 communautés de communes qui se sont engagées pour 15 ans à conduire le Médoc vers une démarche de développement durable. Le Parc naturel régional Médoc est piloté par les élus du territoire au sein d'un syndicat mixte qui associe les 4 Communautés de Communes du Médoc, la Région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Gironde et les villes portes de la métropole bordelaise.

19 professionnels constituent l'équipe technique et déploient au quotidien des actions pour protéger et valoriser le patrimoine naturel et culturel médocain, tout en favorisant l'économie locale et le bien-être de ses habitants.

Les Parcs naturels régionaux ont pour mission de : protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel ; contribuer à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie ; d'assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ; de réaliser des actions expérimentales et innovantes.



Le mot du Président

HENRI SABAROT,
Président du PNR Médoc



« En France, 58 territoires ont en commun de posséder des ressources naturelles et patrimoniales exceptionnelles et de s'engager pour les valoriser et les préserver : ce sont les Parcs naturels régionaux. Le Médoc méritait bien cette distinction tant il regorge de richesses naturelles, culturelles et humaines ! C'est chose faite depuis 2019. Grâce à l'engagement des 51 communes unies à travers le Parc naturel régional, le Médoc est prêt à se réinventer pour relever le défi du changement climatique. Castelnau-de-Médoc est une des villes principales du Médoc et expérimente avec le Parc de nouveaux projets en matière de développement durable. Je ne peux qu'encourager cette belle dynamique ! »

LE PARC NATUREL RÉGIONAL MÉDOC en chiffres...

- ▶ 116 406 habitants
- ▶ 234 000 hectares
- ▶ 51 communes
- ▶ 4 communautés de communes
- ▶ 4 grandes entités paysagères
- ▶ 8 sites Natura 2000
- ▶ 20 000 ha de marais estuariens
- ▶ 17 000 ha de vignobles
- ▶ 135 000 ha de forêts
- ▶ 97 km de littoral atlantique et 79 km de littoral estuarien
- ▶ 1 métropole et 5 villes portes



Suivez le Parc naturel régional Médoc sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer de son actualité !

Découvrez, arpentez, partagez grâce à Mon Médoc !



Le Parc naturel régional Médoc a sa propre application mobile : Mon Médoc.

Téléchargeable sur Google Play et Apple Store, l'application permet aux habitants et visiteurs de redécouvrir les richesses naturelles et culturelles du Médoc, de pratiquer des activités respectueuses de l'environnement, d'échanger et d'être informé en temps réel. Pensez à la télécharger, elle est gratuite !

RENCONTRE AVEC...

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ) 2022 - 2024

[article réalisé par Elina]



Le CMJ à son éléction en 2022, accompagné des élus et du responsable de la mairie en charge de la vie scolaire

Qui sommes-nous ?

Marion (jeune Maire), Alice, Elina, Nolan, Nils, Nolan, Julia et Alicia. Nous sommes élèves à Castelnau, à l'école et au collège.

Quelles idées avons nous suggérées pendant notre mandat au CMJ ?

Lors de la première réunion du Conseil Municipal des Jeunes, nous nous sommes rencontrés et nous nous sommes concertés pour proposer des idées :

- Organiser une boum à la salle des fêtes
- Organiser une fête masquée
- Organiser un biathlon (une course) dans le parc
- Mettre en place une tyrolienne dans le parc.

Ces idées n'étaient pas toutes réalisables.

Qu'est ce que le conseil municipal des jeunes nous a changé pour nous ?

Nolan était un peu timide au début mais il a réussi à vaincre sa peur de parler devant du monde. Il souhaiterait qu'il y ait plus de personnes dans le groupe pour avoir encore plus d'idées et faire plaisir aux citoyens de Castelnau-de-Médoc.

Nils ne se trouvait pas trop sa place, il pensait qu'il n'aurait pas d'idées, cela lui a permis d'être plus créatif ! Alice a pu rencontrer et échanger avec des personnes jusque là inconnues. Cela lui a apporté une aisance à s'exprimer en public.

En bref, le CMJ nous a permis de nous sentir plus confiants et plus près de nos citoyens !



Le CMJ a organisé une boum colorée en 2022 et a participé aux manifestations et cérémonies locales

La culture s'invite à l'école !

En cette fin d'année, en amont du Salon du Livre jeunesse et du Jeu, la Municipalité a fait intervenir **des auteurs dans les classes** élémentaires des deux écoles !

Aussi, la mairie a offert **des séances de cinéma** à tous les élèves. Deux jolis cadeaux pour nos élèves à l'approche des fêtes de fin d'année.



DES IDÉES POUR TA VILLE ? TOI AUSSI, REJOINS LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES !



Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a pour but de donner la parole aux jeunes, en les faisant participer à la vie de la commune. C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté, où l'on mène des projets en lien avec la jeunesse pour la ville. Faire partie du CMJ, c'est le moyen de s'exprimer et d'être le relais de ses camarades auprès de l'équipe municipale (le Maire et son équipe).

Qui peut candidater ?

Tu t'intéresses au sport, à la culture, aux loisirs, à l'environnement, à la société...? Tu souhaites exprimer tes envies, tes remarques et mettre en œuvre tes idées ? Viens déposer ta candidature !

Tous les jeunes nés entre 2008 et 2014 scolarisés ou résidant à Castelnau-de-Médoc peuvent candidater. Tu dois simplement être motivé pour t'impliquer dans la vie de ta ville et accepter de t'engager pour une durée de 2 ans, en participant aux réunions du CMJ qui auront lieu les mercredis après-midi, une fois par trimestre.

Comment candidater ?

- 1- Je télécharge le dossier de candidature sur le site internet www.mairie-castelnau-medoc.fr ou je le récupère à la mairie
- 2- Je le remplis soigneusement selon les consignes indiquées
- 3- Une fois complet, je dépose mon dossier à la mairie

Le nouveau conseil sera nommé en février 2024 !

JEUNESSE, SOLIDARITÉ, ET BIEN VIVRE ENSEMBLE

&PAT' & POT', UNE OPÉRATION SOLIDAIRE DANS LES ÉCOLES

La Mairie de Castelnau-de-Médoc s'engage pour toujours plus de solidarité. Pour sensibiliser les plus jeunes à la solidarité alimentaire, la commune, en partenariat avec API Restauration (prestataire en charge de la restauration scolaire), a organisé l'opération « &pat' & pot' » dans toutes les écoles le mardi 21 novembre 2023. Exceptionnellement, les élèves inscrits à la cantine ont mangé ce jour-là un déjeuner composé de pâtes et d'un fruit. La différence du prix des denrées facturée par API Restauration à la commune a été reversée à la Banque Alimentaire de Bordeaux et de la Gironde.

1 repas de pâtes et un fruit à l'école = 3 repas solidaires donnés aux familles en situation de précarité ! Grâce aux fonds récoltés, la Banque Alimentaire a pu distribuer l'équivalent de 1550 repas aux familles en difficulté.

Et les enfants se sont régalés ! Cette journée a également permis de ne faire aucun gaspillage alimentaire puisque presque toutes les assiettes étaient vides. « *Les pâtes c'est mon repas préféré* » ont pu déclarer de nombreux élèves inscrits à la cantine ce jour-là. La Banque Alimentaire et le CCAS de Castelnau ont pu échanger avec les enfants pour leur expliquer la démarche qui a été comprise et approuvée par les élèves « *Il y a des gens qui mangent des pâtes et des patates tous les jours ! Il faut les aider c'est pour ça que je mange des pâtes aujourd'hui* » a déclaré Alix, élève de CP à l'école élémentaire de la Jalle. **En parallèle une récolte de produits d'hygiène infantile était organisée le même jour.** Les produits pour enfants récoltés ont été remis à la Banque Alimentaire.

La Banque Alimentaire de Bordeaux et de la Gironde permet aux associations caritatives locales (Saint-Vincent de Paul, l'épicerie sociale et solidaire La Boussole Médoc) de pouvoir s'approvisionner. Merci pour cette belle action !



Les élèves ont pu comptabiliser grâce à des gommettes le nombre de repas donnés aux familles en situation de précarité. Grâce aux bénévoles de la banque Alimentaire et aux agents du CCAS, ils ont compris la démarche solidaire

ENFANTS ET PERSONNES ÂGÉES À LA MÊME TABLE !

Dans le cadre de la Semaine Bleue, semaine nationale des retraités et personnes âgées, des seniors sont venus partager un repas avec les élèves de l'école Thomas Pesquet ! 3 retraitées se sont rendues à la cantine de l'école vendredi 6 octobre et ont pu déjeuner avec les enfants et échanger sur

différents sujets (le repas, leurs activités, l'école...).

Tous ont apprécié ce moment intergénérationnel organisé par le CCAS de Castelnau. **Le CCAS va reproduire cette action et projette d'organiser "Les seniors à la cantine" une fois par mois dans les écoles élémentaires !**

Actus

947.09 euros ont été récoltés par la Ligue contre le Cancer pendant **OCTOBRE ROSE** ! Merci à toutes les associations et acteurs impliqués auprès du CCAS pour Octobre Rose : la ligue contre le cancer, Rose Médoc, de Mèche avec vous, La Mèche Rose, le service Prévention de la Clinique de Lesparre, le Conseil Municipal des Jeunes et le Castelnau Médoc Basket Club.

Les **ASSOCIATIONS CARITATIVES** et d'aide alimentaire sont en souffrance : manque de bénévoles, manque de moyens humains et financiers... La commune et le CCAS de Castelnau les accompagnent en leur accordant des subventions, en leur redirigeant des potentiels bénévoles, en facilitant leur action... **Vous aussi soutenez-les, en leur apportant un peu de votre temps et de votre énergie !** Contactez le CCAS pour plus de renseignements : 05 57 88 94 38

L'UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES tient des permanences Point Conseil Budget en mairie les mercredis sur rendez-vous. Ce service gratuit est labellisé par l'Etat dans le but de prévenir le surendettement et renforcer l'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des difficultés financières.

Contact : 05 56 01 42 00

UNE POLITIQUE SOCIALE DÉFINIE POUR LES 4 PROCHAINES ANNÉES

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a validé son « Projet Social de Territoire » jusqu'en 2028 ! Ce projet est concrètement la feuille de route sur laquelle le CCAS et ses partenaires vont s'appuyer pour le développement social local à Castelnau pour les 6 ans à venir. Il se concentre sur 2 grandes ambitions : l'accès aux droits et le développement des solidarités. Chacune est déclinée en objectifs et en actions concrètes, au service des Castelnaudais. Voici des exemples d'objectifs à réaliser :

► L'accès aux droits :

- Faciliter l'accès aux besoins fondamentaux pour permettre l'épanouissement de chacun (logement, alimentation, énergies, protection face aux violences, insertion professionnelle...)
- Lutter contre le non-recours aux droits et les exclusions (RSA, chômage...)
- Aider à surmonter les obstacles géographiques, psychologiques, numériques, culturels ou financiers pour accéder aux services administratifs
- Innover pour s'adapter aux réponses à apporter aux habitants

► Le développement des solidarités :

- Prévenir l'isolement et la précarité (énergétique, alimentaire, liée à la santé).
- En 2024, cela se traduit concrètement par la poursuite des actions engagées pour la solidarité alimentaire et les aides financières accordées aux familles en difficulté.



Afin de poursuivre son engagement envers le handicap, de sensibiliser et de pouvoir échanger et changer de regard sur le handicap, le CCAS a organisé le DuoDay à la mairie de Castelnau-de-Médoc pour la deuxième année consécutive. 11 agents y ont participé, dans une démarche d'inclusion et de solidarité. Vincent, inscrit à Pôle Emploi, a passé la journée auprès d'Evy, Elodie et Maryline, au pôle population et citoyenneté de la mairie de Castelnau.

LES ACTUS DE



La Cabane aux Partages

CONTACT DE LA CABANE

Pauline ROY

06 20 52 63 17

Rue de l'ancien collège

lacabanecastelnau@gmail.com



@CabaneauxPartagesCastelnau



@lacabanearpartages

BONNE NOUVELLE !

Le CCAS a obtenu le renouvellement de l'agrément « Espace de Vie Sociale » auprès de la CAF de la Gironde afin de pouvoir **poursuivre ses actions et continuer à proposer un espace** de rencontres, d'échanges, d'initiatives et d'animations aux habitants !

► **Vous souhaitez vous investir et proposer un temps d'animation ? Passez à la Cabane ! Si vous souhaitez faire une pause dans votre quotidien, boire un café et échanger, vous êtes également les bienvenus.**

DE NOUVEAUX RENDEZ-VOUS



La Cabane Ados, parties d'échecs, ateliers artistiques, ateliers parents-enfants... de nouveaux rendez-vous sont programmés chaque mois grâce aux bénévoles !

► **Nouveauté** : ramenez votre gamelle ! Pour ne pas manger seul(e), profitez de la Cabane pour passer un moment convivial tout en partageant un repas. Restez informés des jours et horaires sur les pages Facebook et Instagram de la Cabane.



La Cabane est soutenue par ses partenaires : CAF, MSA, Département, UDAF, CDC Médullienne, Mairie de Castelnau.



JOYEUSES FÊTES À CASTELNAU !

Retrouvez l'annuaire
des producteurs du
Médoc sur le site
www.pnr-medoc.fr



La recette de Joël

Retraité,
Bénévole à la Cabane,
Castelnaudais depuis 2022.

Tartinade festive à partager

Pour une dizaine de personnes
Budget : environ 10 €

Ingrédients :

- 2 oignons émincés (environ 150g)
- 2 gousses d'ail émincées (environ 30g)
- 1 boîte de thon à l'huile (environ 200g)
- 8 filets d'anchois (facultatif)
- 1/4 à 1/3 de chorizo fort émincé (environ 100g)
- 1 petite boîte de purée de tomates (environ 400g)
- Feuilles de menthe ciselées (facultatif)
- Sel & poivre

Etapes de la recette :

- Faites revenir les oignons et l'ail dans un peu d'huile d'olive pendant 2 minutes
- Ajoutez le thon, les anchois et le chorizo puis mélangez en laissant compoter à feu doux jusqu'à évaporation de l'eau générée par les tomates afin d'obtenir une consistance de type "rillettes"
- Laissez refroidir puis ajoutez et mélangez la ciboulette ciselée et la menthe (optionnel)
- Ajustez l'assaisonnement en sel et poivre
- Servez frais avec des petites tranches de pain (baguette) grillées

Bonne dégustation !

TESTÉ ET
APPROUVÉ
PAR LA CABANE
AUX PARTAGES



Les suggestions hivernales de votre Office de Tourisme



Avez-vous pensé aux produits locaux pour vos repas de fêtes ? Une bonne soirée se déroule souvent autour d'un repas gourmand et surtout local. Le Médoc regorge de saveurs que les producteurs et artisans d'ici rêvent de vous faire découvrir. Retrouvez les suggestions locavores de l'Office de Tourisme pour un repas de fête savoureux à souhait.

► **Volailles de la Ferme de Vertessec** : La célèbre ferme d'élevage située à Avensan vous propose toute une gamme de fêtes : chapons et poulardes affinés au petit lait, rôti de poularde aux morilles,

rôti de chapon au foie gras, dômes de foie gras mi-cuit, pour n'en citer que quelques-uns... Retrouvez également foie gras, rillettes, terrines et tourtes... De quoi régaler toute la famille !

25 Route de Bordeaux, Avensan | 05 56 58 15 53



► **Escargots de la Ferme de la Nourne** : Hervé, héliciculteur depuis presque 30 ans, vous propose ses escargots élevés, cuisinés par ses soins et commercialisés sur place.

Parmi ses produits vous trouverez : des escargots à la bordelaise, au beurre, tapas avec chorizo et/ou jambon, escargots au beurre, croquettes, pâte d'escargot... 55 Nourne, Brach | 06 84 18 99 72

► **Le grenier Médocain** :

Cette charcuterie traditionnelle est fabriquée à partir de la panse de porc qui est dégraissée, lavée, salée, poivrée et cuite au court-bouillon pendant plusieurs heures.

Sa confection relève d'un savoir-faire artisanal dont les charcutiers locaux ont le secret.

Fort en goût, il se déguste froid et finement tranché. Il est notamment servi en entrée en accompagnement des vins rouges du Médoc.

Pour en acheter, rendez-vous dans les charcuteries de Castelnau-de-Médoc : boucherie Gassian et boucherie du Centre !



Retrouvez toutes les informations du territoire sur www.medocpleinsud.com

EXPRESSION POLITIQUE

Expression de la majorité municipale

Chères Castelnaudaises, chers Castelnaudais,

2023 fut l'année de l'achèvement de l'aménagement de la partie nord du Parc des 2 Jalles ainsi que l'exposition de la Maison de la Mémoire Partagée et des Combattants ponctués par leurs inaugurations

2023, ce fut le début de celui de la partie sud du Parc avec le lancement des travaux du Hameau des Familles et des abords : construction d'un théâtre de verdure, de cheminements doux, d'une passerelle sur la Jalle et d'un aménagement paysager

2023 fut aussi l'année du diagnostic de la Convention d'Aménagement de Bourg et des scénarios pour, entre autres, sécuriser la circulation du centre bourg et des entrées de ville, restreindre les poids lourds dans le centre, prioriser piétons et vélos et verdir les principales artères

En 2023, toujours plus d'animations et de spectacles vous ont été offerts pour favoriser la culture, les rencontres et la convivialité. Les plus fragiles n'ont pas été oubliés grâce à l'action de vos élus et du Centre Communal d'Action Sociale.

Le plan de sobriété énergétique mis en place a permis à la commune de ne pas se trouver en difficulté financière face à la flambée des coûts de l'énergie. Notre capacité à investir en a été toutefois impactée.

La municipalité soutient tout le tissu associatif que ce soit au niveau financier mais aussi logistique et dans le montage de leurs projets.

2023 fut aussi l'année du cinquantenaire du jumelage entre notre ville et la ville allemande de Bad Sachsa. Il y fut beaucoup question de festivités que ce soit à Castelnau ou en Allemagne mais il y eut aussi des séances de travail afin de préparer l'avenir de ce partenariat avec une volonté d'extension vers plus d'échanges internationaux.

La collaboration entre vos élus, les agents municipaux, les équipes enseignantes et les parents d'élèves contribue à une bonne qualité d'accueil pour nos écoliers.

2024 verra vos élus de la majorité municipale travailler sur de nombreux nouveaux projets.

Bonne et heureuse nouvelle année !

Expression de l'opposition municipale

Castelnaudais et Castelnaudaises,

Comme promis, nous revenons vers vous au sujet de certains dossiers déjà abordés mais toujours en cours :

- Le photovoltaïque : la majorité poursuit son projet de champs photovoltaïque sur 3,2 hectares à proximité de la déchèterie. Cependant, leur plus grand projet, qui concerne plus de 100 hectares, est à l'arrêt et pourrait être mis à mal par une nouvelle loi (Mars 2023)... affaire à suivre donc. N'hésitez pas à rejoindre le groupe Facebook « NON À LA DÉFORESTATION SUR CASTELNAU » pour vous tenir informés.

- La place Romain Videau : il faut croire que certains quartiers ne sont pas soumis aux mêmes droits en matière de sécurité routière. Alors que nous pouvons nous réjouir du commencement des travaux pour la « voie verte » rue de Landiran, utiles et nécessaires, nous déplorons qu'aucune mesure ou décision n'est ée prise pour palier à la dangerosité du carrefour de la place Romain Videau et du chemin de Bernones. Depuis 2020, les riverains ne manquent pourtant pas d'en alerter la municipalité, laquelle se cache derrière la CAB (convention d'aménagement de bourg) pour justifier son immobilisme.

Le groupe Facebook « Place ROMAIN VIDEAU : les carrefours » vous permet de suivre l'avancée du dossier.

-Le bail emphytéotique administratif au profit de l'association Tennis-Club La Médulienne : nous avons attaqué la délibération DEL_2023_07_042 au Tribunal Administratif. Nous ne sommes pas opposés au projet de cette association, cependant, nous avons estimé que la majorité passait en force en votant cette délibération sans nous fournir (bien que nous en ayons fait la demande à maintes reprises) tous les éléments nécessaires à l'étude complète de projet de bail, notamment la convention d'hypothèque.

Vous pouvez prendre connaissance de nos arguments et interrogations sur notre page Facebook « L'Opposition Municipale de Castelnau de Médoc ».

N'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse « oppositioncastelnau2020@gmail.com ».

Vos élus de l'Opposition

Expression de la minorité municipale

Cette entité n'a pas fourni de texte d'expression politique pour ce journal.



AGENDA

VOS ANIMATIONS ET RENDEZ-VOUS À CASTELNAU-DE-MÉDOC

Ce programme est susceptible d'évoluer selon l'actualité, la météo ou diverses raisons. Suivez l'évolution de la programmation des événements sur la page Facebook de la ville @Commune de Castelnau de Médoc ou sur l'application mobile Castelnau de Médoc.

► DÉCEMBRE 2023

15 DÉCEMBRE

Locomotive de Noël

Avec l'ACCM. Déambulations et animations

► Départ 18h

Rdv parking des deux jalles



16 & 17 DÉCEMBRE

Week-end cinéma

JEUDI 14 ET VENDREDI 15/12 :
Séances de cinéma offertes par la mairie aux élèves

SAMEDI 16/12

14h | Les Trolls 3
16h | 3 jours max
18h | Second tour
20h30 | The Marvels

DIMANCHE 17/12

14h | La Pat'Patrouille : la super patrouille, le film
16h | Comme par magie
18h | Napoléon

Moulin des Jalles

4€ la séance



28 DÉCEMBRE

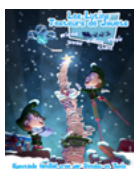
Spectacle Les Lutins Testeurs de Jouets de Dimdou & Tonix

► 10h30 | 14h30 | 16h30

Moulin des Jalles

Billetterie en ligne

www.dimdou.fr/billetterie



31 DÉCEMBRE

Réveillon

du Comité des Fêtes

► 20h - Sur inscription

Moulin des Jalles



► JANVIER 2024

7 JANVIER

Cérémonie des vœux 2024

► 11h

Moulin des Jalles



17 JANVIER

"Gadoue"

Spectacle Vivant dans le cadre du projet du Carré-Colonnes
« Au bord de l'Estuaire »

► 19h

Infos : www.carrecolonnes.fr

Moulin des Jalles



20 JANVIER

Théâtre "Un air de Famille"

Compagnie Les Drôles de comédiens de Cissac

► 20h30

Moulin des Jalles

Adultes : 10€ | 12-18 ans : 5€ | -12ans : gratuit



28 JANVIER

Repas des aînés

► 12h

Moulin des Jalles

Sur invitation

Les personnes ayant eu 73 ans et plus dans l'année 2023 recevront une invitation. Le coupon réponse est à retourner en mairie avant le 12 janvier.



29 JANVIER

Don de sang

► 15h30- 19h

Moulin des Jalles

► FÉVRIER 2024

3 & 4 FÉVRIER

Salon des créateurs, producteurs et métiers d'art

► Programme à venir

Moulin des Jalles

3 FÉVRIER

Pose de la 1^{ère} pierre du Hameau des familles

► 10h30

Avenue du stade

17 FÉVRIER

Loto du Football Club

► 18h30

Salle des Fêtes

17 & 18 FÉVRIER

Week-end cinéma

Programme à venir

Moulin des Jalles

4€ la séance

► MARS 2024

3 MARS

Spectacle de magie "Confidences" avec

Cyril Ayrau

Nominé spectacle magique de l'année 2024

► 20h30

Adultes : 10€ | - 13 ans : 7€

Réservations : 06 26 15 75 79

Moulin des Jalles



8 MARS

Loto du jumelage

► 20h30

Salle des Fêtes



9 MARS

Zumba Party

avec L'Danse

► 20h

Moulin des Jalles



15-17 MARS

Bourse aux vêtements

de Boomrang

Salle des fêtes

19 MARS

Cérémonie

Cessez le feu en Algérie

Monument aux Morts



AGENDA

VOS ANIMATIONS ET RENDEZ-VOUS À CASTELNAU-DE-MÉDOC

Ce programme est susceptible d'évoluer selon l'actualité, la météo ou diverses raisons. Suivez l'évolution de la programmation des événements sur la page Facebook de la ville @Commune de Castelnau de Médoc ou sur l'application mobile Castelnau de Médoc.

Page détachable

23 MARS

Carnaval

► 15h- 19h

Dans Castelnau

25 MARS

Don de sang

► 15h30- 19h

Moulin des Jalles



30 MARS

Kid's Party

de l'APEIC

► 14h

Moulin des Jalles

31 MARS

Chasse aux oeufs

► 11h

Parc des deux Jalles



► **AVRIL 2024**

6 AVRIL

Accueil des nouveaux Castelnaudais(e)s

► Vous avez emménagé à Castelnau récemment ? Inscrivez-vous à l'accueil des nouveaux habitants dès le mois de février !

Moulin des Jalles



13 & 14 AVRIL

Week-end cinéma

Programme à venir

Moulin des Jalles

4€ la séance



28 AVRIL

Cérémonie d'hommage aux victimes de la Déportation

Monument aux Morts

► **MAI 2024**

5 MAI

Spectacle Chorales

Rassemblement de toutes les chorales de la région

► 14h

Moulin des Jalles



8 MAI

Cérémonie

de commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Monument aux Morts

23 MAI

Don de sang

► 15h30- 19h

Moulin des Jalles

25 & 26 MAI

Spectacle de Théâtre

de la SCAPA

Moulin des Jalles



► **JUIN 2024**

31 MAI - 2 JUIN

Bric à Brac

de Boomrang

Salle des fêtes



1 & 2 JUIN

2ème Festival Ludique en Médoc

Aper Jacta Est

Moulin des Jalles



8-9 JUIN

Fête foraine

Parking du cimetière



9 JUIN

Elections européennes

Bureaux de vote au

Moulin des Jalles



10 JUIN

Concert

de la Scapa

Église St Jacques

15, 16, 22 & 23 JUIN

Spectacles de danse et musique

de la SCAPA

Moulin des Jalles

21 JUIN

Fête de la musique

Programme à venir



29 JUIN

Spectacle L'Danse

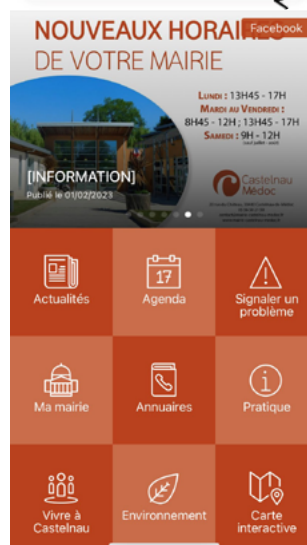
► 20h

Moulin des Jalles

+ Retrouvez les animations de la Cabane aux Partages et de la bibliothèque de Castelnau sur leur page Facebook !



Et retrouvez tous les événements sur votre application mobile, rubrique "Agenda"

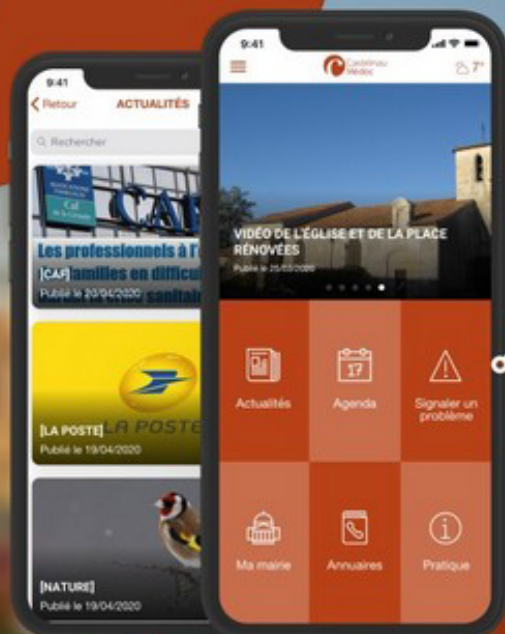
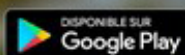
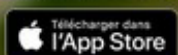


Téléchargez l'application mobile
de Castelnau de Médoc !



Castelnau
Médoc

Disponible gratuitement sur

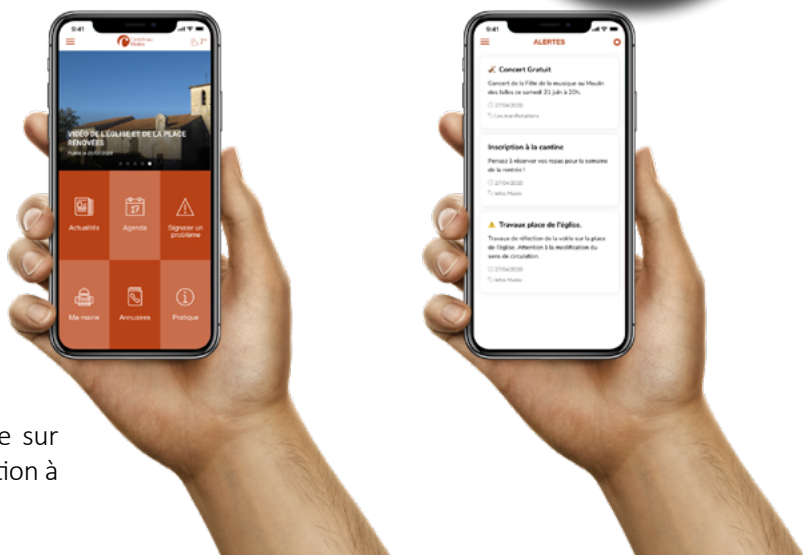


Actualités
Événements
Infos pratiques
Signaler un problème
Alertes
et bien d'autres !

Retrouvez la
liste des commer-
çants, artisans et pro-
ducteurs du marché
dominical et leurs coordon-
nées sur votre appli, dans
la rubrique
"annuaires" !

Téléchargez gratuitement
l'application mobile Castelnau
de Médoc sur l'App Store ou
Google Play et retrouvez toutes
les informations relatives à
votre commune !

Activez les notifications et soyez
prévenus en temps réel des
actualités sur votre smartphone.



Si vous constatez des erreurs ou modifications à faire sur
l'application, vous pouvez écrire au service communication à
l'adresse communication@mairie-castelnau-medoc.fr

Suivez l'actualité sur Facebook



@Commune de Castelnau
de Médoc

20 rue du Château - 33 480 Castelnau de Médoc Tél. 05 56

58 21 50 / Fax 05 56 58 18 10

contact@mairie-castelnau-medoc.fr

www.mairie-castelnau-medoc.fr



Abonnez-vous à la newsletter sur
www.mairie-castelnau-medoc.fr
pour recevoir tous les mois des
informations par mail (événements,
travaux, actualité...)

Belle année



CÉRÉMONIE DES VŒUX
Dimanche 7 janvier 2024
11h | Moulin des Jalles